ESSECT جامعةتونس -المدرسة العليا للعلوم الاقتصادية والتجارية بتونس Ecole Supérieure des Science Economiques et Commerciales de Tunis	ENREGISTREMENT	Identification	E203
		Révision	00
	Communiqué	Date de diffusion	28/11/2026
		Page	1 sur 1

Avis aux étudiants régulièrement inscrits en deuxième année de master professionnel et concernés par le deuxième dépôt de décembre 2026

L'Administration de l'École Supérieure des Sciences Économiques et Commerciales de Tunis (ESSECT) informe les étudiants admissibles en deuxième année de master professionnel (liste des étudiants concernés – cliquer ici) que le **dépôt en ligne des projets de fin d'études (PFE) est fixé aux 10 et 11 décembre 2026**.

Les encadrants procèdent à la validation des rapports de PFE déposés, après vérification de leur conformité et intégration des attestations de vérification du plagiat. Il est rappelé, à cet égard, que le **taux de similitude autorisé ne doit pas dépasser 15 %**.

Important : démarche préalable obligatoire

Avant de procéder au dépôt du PFE et du rapport de vérification du plagiat, les étudiants concernés doivent, dès à présent, accéder à leur espace personnel sur la plateforme « Mon ESSECT » et renseigner les champs requis, notamment le titre du sujet et le nom de l'encadrant.

Conditions de dépôt

Le dépôt du rapport de PFE est réservé aux étudiants :

- régulièrement inscrits en deuxième année de master professionnel ;
- ayant acquitté les frais d'inscription au titre de l'année universitaire en cours.

L'étudiant doit impérativement être en situation administrative régulière au moment du dépôt. Aucune demande de régularisation ne sera acceptée à cette échéance.